

Intempéries dans le Pays d'Arles : la CCI met ses espaces du Palais des Congrès à disposition des entreprises sinistrées

Face aux conséquences des intempéries qui touchent le Pays d'Arles, la CCI se mobilise pour aider les entreprises sinistrées à maintenir leur activité. Au Palais des Congrès d'Arles, elle propose aux professionnels dont les locaux sont inondés, privés d'électricité ou confrontés à des coupures de réseau, des espaces de travail équipés pour leur permettre de poursuivre leurs activités dans l'attente d'un retour à la normale.

Des espaces de travail pour assurer la continuité de l'activité

La CCI propose aux entreprises qui en ont besoin de les accueillir au Palais des Congrès d'Arles, où elles pourront disposer de bureaux et de grands espaces de travail équipés d'une connexion internet haut débit. Des solutions sont également prévues pour leur permettre d'organiser des visioconférences et de maintenir leurs échanges avec leurs clients, partenaires et collaborateurs.

Cette solution temporaire vise à permettre aux entreprises de poursuivre leur activité dans les meilleures conditions possibles, le temps que leurs locaux et leurs moyens de communication soient de nouveau opérationnels.

Une mise en place rapide

La CCI souhaite apporter une réponse concrète et réactive aux entreprises touchées par les intempéries. Pour les professionnels intéressés, l'organisation de cet accueil peut être mise en place très rapidement, en fonction des besoins identifiés.

Les entreprises sinistrées sont invitées à prendre directement contact avec les équipes du Palais des Congrès pour échanger sur leur situation et envisager les modalités d'accueil.

Contact et renseignements :

- **Téléphone :** 04 90 99 08 08
- **E-mail :** palais.congres@arles.cci.fr

Pour rappel, les entreprises sinistrées peuvent toujours contacter la cellule d'appui :

- **Par e-mail :** celluleappui@arles.cci.fr
- **Par téléphone :** 04 90 99 08 08

Dans cette période difficile, elle entend mobiliser ses équipements et ses ressources pour faciliter la continuité de l'activité économique et accompagner les professionnels jusqu'au rétablissement de leur situation.

Contact presse : Manon REGGIANI – mreggiani@arles.cci.fr – 0617681418